

Questions orales

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je me ferai un plaisir d'étudier le problème que m'a signalé madame le député. Néanmoins, je lui ferai observer que, dans le cadre de la loi nationale sur la formation, nous organisons des programmes de formation préparatoire dans les collèges communautaires et les organismes locaux désireux d'aider les travailleurs à acquérir les connaissances de base nécessaires, que ce soit en mathématiques, en anglais ou d'autres matières, pour pouvoir participer à des programmes de formation à long terme. Nous sommes prêts à financer ce genre de programme. Je me ferai un plaisir de renseigner madame le député, afin qu'elle puisse communiquer ces renseignements aux personnes de sa circonscription désireuses de lancer ce genre de programme.

* * *

LES FINANCES**LA PROPOSITION D'INSTAURER UN CRÉDIT REMBOURSABLE D'IMPÔT À L'EMPLOI À L'INTENTION DES FEMMES**

Mme Jennifer Cossitt (Leeds-Grenville): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Pratiquement la moitié des familles monoparentales dont le chef est une femme vivent actuellement dans la pauvreté. Le taux de chômage parmi ces femmes a augmenté de 60 p. 100 depuis l'année dernière. Le ministre va-t-il songer à instaurer un crédit d'impôt à l'emploi, remboursable, ou un programme de subventions salariales à l'intention de ces personnes? Mes collègues ont déjà lancé à plusieurs reprises cette idée que le Conseil économique du Canada a d'ailleurs sanctionnée dans ses grandes lignes.

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je vais considérer la suggestion de l'honorable député comme une instance aux fins de la préparation du budget, et j'en prendrai note à cet effet.

* * *

*[Traduction]***LA BANQUE DU CANADA****LA RECOMMANDATION DU GOUVERNEUR**

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Si ce dernier comptait parmi les deux millions ou presque de chômeurs, ou les deux millions d'assistés sociaux, s'il faisait partie des dizaines de milliers de personnes qui craignent quotidiennement d'être mises à pied ou, encore, s'il était l'un de ces petits entrepreneurs au bord de la faillite ou l'un de ces étudiants qui entreront par centaines de milliers sur le marché du travail dans quelques semaines et s'il avait écouté vendredi dernier le discours de M. Bouey, lorsque le gouverneur de la Banque du Canada a recommandé au ministre de tenir bon, d'oublier le taux élevé du chômage, de l'accepter même, ainsi que les taux élevés de faillites, de fermer les yeux sur la tragédie humaine qui se joue, ce dernier ne penserait-il pas que le

gouverneur de la Banque du Canada est entré dans un monde irréel, qu'il a perdu contact avec les Canadiens et les conditions de vie qu'ils doivent affronter?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le député a tort à plusieurs titres. Le gouverneur de la Banque du Canada n'a pas prononcé de discours vendredi dernier. Il a donné une conférence de presse. Par ailleurs, il n'a pas tenu les propos que le député lui attribue. J'ai lu le compte rendu de sa déclaration et je n'y ai pas trouvé ce que rapporte le député.

ON DEMANDE QUE LE RAPPORT ANNUEL DU GOUVERNEUR SOIT SON DERNIER

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Madame le Président, les conseils que M. Bouey a donnés au ministre des Finances dans son dernier rapport annuel ne prêtent pas à confusion. Ils ressemblent à ce que je viens de dire. Ce sont des propositions contraires à ce que veulent les Canadiens, qui demandent au gouvernement, dans son prochain budget, de se montrer audacieux et sensible à leurs problèmes; ils souhaitent des mesures qui stimuleront la création d'emplois, afin de leur redonner du travail. Étant donné que les conseils du gouverneur de la Banque du Canada vont à l'encontre des vœux de la plupart des Canadiens, le ministre des Finances peut-il nous garantir qu'il n'y aura plus jamais de rapport annuel semblable à celui que M. Bouey a déposé en 1982?

Des voix: Oh, oh!

M. Riis: Voilà ce qu'en pensent les Canadiens. Le ministre veut-il assurer à la Chambre que le gouverneur Bouey ne présentera pas d'autre rapport?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Non, madame le Président.

*[Traduction]***LA POSITION DU GOUVERNEUR ET CELLE DU MINISTRE**

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances, si je réussis à détourner son attention des jonquilles qui nous sont arrivées aujourd'hui de la côte ouest. Le ministre a annoncé dernièrement que pour stimuler l'économie, dans son budget d'avril, le déficit devra augmenter à un niveau sans précédent, de l'ordre de 30 milliards de dollars ou plus. Le gouverneur de la Banque du Canada, pour sa part, nous avertit en termes non équivoques que nous ne pourrions pas résoudre nos problèmes économiques en stimulant trop l'économie, ce qui ne peut qu'aggraver l'inflation, problème qu'a omis de mentionner le député de Kamloops-Shuswap. Le ministre des Finances, qui est responsable de la politique fiscale, et le gouverneur de la Banque centrale, qui gère la politique monétaire, vont-ils au devant de l'affrontement?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Non, madame le Président.